PRÉSIDENCE

DE M. MIRABEAU.

Décret de l'Assemblée Nationale, qui ordonne une armée considérable pour envoyer aux Frontieres.

Du 3 Janvier 1791.

Fameux Discours de M. Mirabeau.

DAns le silence prescrit par les décrets, M. Gregoire, dernier président, a cédé l'auguste fauteuil à son successeur, élu hier dès le premier scrutin. C'est un beau morceau d'éloquence que M. Mirabeau à la tête de l'assemblée nationale.

M. *Riquetti l'aîné*, dit *Mirabeau*. Le comité diplomatique, réuni au comité militaire & des recherches, m'a chargé de fixer votre attention sur un objet important par ses rapports avec la tranquillité générale; sur ces bruits de guerre, ces alarmes publiques que la défiance accueille & que le zele même répand; sur les dangers, quels qu'ils soient, qu'il s'agit d'apprécier par leur réalité, & non par les vœux impuissans des ennemis de la patrie; enfin, sur les mesures qui sont compatibles tout-à-la-fois avec notre dignité & avec notre intérêt; mesures dont la prévoyance seule nous fait un devoir, & qui peuvent concilier ce qu'on doit à la crédulité, à l'ignorance même & à la prudence.

S'il ne s'agissoit que de rassurer les Français, nous leur dirions : ayez plus de confiance dans vous-mêmes, & dans l'intérêt de nos voisins. Sur quelle contrée portent vos alarmes ? La cour de Turin ne

ſacrifiera point une utile alliance à des haines ou domeſtiques ou étrangeres ; elle ne ſéparera point ſa politique de ſa poſition, & les projets d'une intrigue échoueront contre ſa ſageſſe.

La Suiſſe libre, la Suiſſe fidelle aux traités, & preſque françaiſe, ne fournira ni des armes, ni des ſoldats au deſpotiſme qu'elle a terraſſé ; elle auroit honte de protéger des conſpirateurs, de ſoutenir des rebelles.

Léopold a été légiſlateur, & ſes lois trouverent auſſi des détracteurs & des ennemis. S'il a des armées nombreuſes, il a de vaſtes frontieres. S'il aimoit la guerre, quoiqu'il aie commencé ſon regne par la paix, ce n'eſt pas du côté du midi que ſa politique lui permettroit de tourner ſes armes. Voudroit-il apprendre à des provinces encore flottantes entre l'excès d'une liberté qu'on leur a gâtée, & la prudence d'une ſoumiſſion qui ne durera qu'autant qu'elle ſera ſupportable, comment réſiſtent à des conquérans ceux qui, dans leurs propres foyers, ont ſu abbattre la tyrannie?

Craignez-vous quelques princes d'Allemagne, qui feignent de penſer que le gouvernement d'une nation ſouveraine auroit dû s'arrêter dans l'exécution de ſes loix devant des portions privilégiées de ſon territoire ? Mais ſerviroient-ils mieux leur intérêt par des combats que par une utilé négociation, & voudroient-ils compromettre l'indemnité que votre juſtice leur accorde ? Que dans des ſiecles barbares la féodalité ait armé des châteaux contre d'autres châteaux, cela ſe conçoit ; mais que des nations faſſent la guerre pour maintenir la ſervitude de quelques hameaux ; ceux-là même qui font de pareilles menaces, ne le penſent point. Croyez plutôt que ſi les progrès de notre révolution donnent de l'inquiétude à nos voiſins, cette crainte eſt un gage qu'ils ne viendront pas nous troubler par des provocations périlleuſes.

Sont-ce quelques François réfugiés & quelques Soldats secrétement enrôles qui vous inspirent des craintes ? Mais la haine de pareils ennemis n'est-elle donc pas exhalée jusqu'aujourd'hui en impuissantes menaces ? Où sont leurs alliés ? Quelle grande nation épousera leur vengeance, leur fournira des armes & des subsides, leur prodiguera le fruit de ses impôts & le sang de ses citoyens ?

Sera-ce l'Angleterre ? Relativement aux autres puissances de l'Europe, il suffit de pénétrer dans les intentions probables des cabinets ; mais quand il s'agit de la Grande-Bretagne, il faut encore écouter la voix de la nation. Qu'avons-nous à espérer ou à redouter du ministere anglois ? Jetter dès à présent les grandes bases d'une éternelle fraternité entre sa nation & la nôtre, seroit-ce un acte profond d'une politique vertueuse & rare ? Attendre ces événemens, se mettre en mesure pour jouer un rôle, & peut-être agiter l'Europe pour n'être pas oisif, seroit le métier d'un intriguant qui fatigue la renommée un jour, parce qu'il n'a pas le crédit de vivre sur une administration bienfaisante. Eh bien ! le ministere anglois, placé entre ces deux carrieres, entrera-t-il dans celle qui produira du bien sans éclat, ou dans celle qui aura de l'éclat & des catastrophes ? Je l'ignore ; mais je sais bien qu'il ne seroit pas de la prudence d'une nation de compter sur des exceptions & des vertus politiques. Je ne vous inviterai point à cet égard à une trop grande sécurité, mais je ne tairai pas, dans un moment où l'on calomnie parmi nous la nation angloise, d'après cette publication de l'écrit d'un membre des communes, que tout admirateur des grands talens a été affligé de compter parmi les détracteurs superstitieux de la raison humaine ; je ne tairai pas ce que j'ai recueilli dans des sources authentiques ; que la nation angloise s'est réjouie quand nous avons proclamé la grande charte

de l'humanité, retrouvée dans les décombres de la bastille ; je ne tairai pas que si quelques-uns de nos décrets ont heurté les préjugés épiscopaux ou politiques des anglois, ils ont applaudi à notre liberté même, parce qu'ils sentent bien que tous les peuples libres forment entr'eux une société d'assurance contre les tyrans ; je ne tairai pas que du loin de cette nation, si respectable chez elle, sortoit une voix terrible contre des ministres qui oseroient diriger contre nous une croisade féroce pour attenter à notre constitution. Du sein de cette terre classique de la liberté, sortiroit un volcan pour engloutir la faction coupable qui auroit voulu essayer sur nous l'art funeste d'asservir les peuples, & de leur rendre les fers qu'ils ont brisés. Les ministres ne mépriseront pas cette opinion publique, dont on fait moins de bruit en Angleterre, mais qui est aussi forte & plus constante que parmi nous. Ce n'est donc pas une guerre ouverte que je crains ; les embarras de leurs finances, l'habilete de leurs ministres, la générosité de la nation, les hommes éclairés qu'elle possede en grand nombre, me rassurent contre des entreprises directes ; mais des manœuvres sourdes, des moyens secrets pour exécutet la désunion, pour balancer les partis, pour les déjouer l'un par l'autre, pour s'opposer à notre prospérité ; voilà ce qu'on pourroit redouter de quelques politiques malveillans. Ils pourroient espérer qu'en favorisant la discorde, en prolongeant nos combats politiques, en laissant de l'espoir aux mécontens, en permettant à un de nos ex-ministres en démence de les flatter de quelques encouragemens vagues, en lançant contre nous un écrivain véhément, & facile à désavouer, parce qu'il affiche le parti de l'opposition, de nous voir peu à peu tomber dans un dégoût égal du despotisme & de la liberté, désespérer de nous-mêmes, nous consumer lentement, nous éteindre dans un marasme

politique ; & alors n'ayant plus d'inquiétude sur l'influence de notre liberté, ils n'auroient point à craindre cette extrêmité vraiment fâcheuse pour des ministres, d'être tranquilles dans l'Europe, de cultiver chez eux leurs propres moyens de bonheur, & de renoncer à ces tracasseries superbes, à ces grands coups d'état qui en imposent, parce qu'il est peu de juges pour se livrer tout simplement au soin de gouverner, d'administrer, de rendre le peuple heureux, soin qui leur déplait, parce qu'il est apprécié par une nation entiere, & ne laisse plus de place à la charlatanerie. Telle pourroit être la politique insidieuse du cabinet, sans la participation, & même à l'insu du peuple anglois ; mais cette politique est si basse, qu'on ne peut l'imputer qu'à un ennemi de l'humanité ; & si étroite, qu'elle ne peut convenir qu'à des hommes très-vulgaires, & que de nos jours elle est peu redoutable.

François, étendez donc vos regards au delà de nos frontieres ; vous n'y trouverez que des voisins qui ont besoin de la paix comme nous, & non pas d'ennemis. Vous y trouverez des hommes que, pour des guerres injustes, on ne menera plus aussi facilement aux combats, des citoyens qui, moins libres que nous, regardent en secret le succès de notre révolution, comme une espérance qui leur est commune. Delà, parcourez l'étendue de cet empire, & si vous avez la défiance du zele, ayez aussi le respect de vos propres forces. On vous a dit que vous n'avez plus d'armée, lorsque tous vos citoyens sont soldats ; que vous n'avez plus d'or, & au moindre péril, toutes les fortunes particulieres formeroient la fortune publique ; qu'une guerre peut troubler votre Constitution ; comme si les tentes d'un camp ne deviendroient pas aussi-tôt un asyle pour les Législateurs de ce peuple, qui fit ses premieres lois dans le champ de Mars. Eh ! quel tyran insensé s'expo-

ſeroit à conquérir ce qu'il ne pourroit pas conſerver ? Lorſque la majorité d'une nation veut reſter libre, eſt-il un emploi de la force capable d'empêcher qu'elle ne le ſoit ?

Où donc eſt la ſource de cette anxiété qui ſe propageant dans tout le royaume, y a provoqué non ſeulement l'énergie & la fierté du patriotiſme, mais ſon impatience ? Le zele n'a-t-il point exagéré nos périls ? Car il eſt une ambition de ſervir ſon pays, capable de tromper les intentions du meilleur citoyen, de lui faire réaliſer des occaſions d'être plus puiſſant, pour être en même tems plus utile ; de lui faire exagérer ſes craintes, parce qu'il croit être propre à les calmer ; enfin, de le porter à donner la premiere impulſion vers un but auquel il eſt entraîné par ſon talent, qui, par cela ſeul, lui fait oublier ſa prudence.

Toutes ces circonſtances réunies, comparées avec la force d'un grand peuple, ne mériteroient peut-être pas notre attention. Mais nous devons auſſi compter pour quelque choſe l'incertitude même de la prudence, la marche tortueuſe d'une fauſſe politique, & l'obſcurité qui couvre toujours une partie de l'avenir ; enfin, la ſageſſe ne nous preſcrit-elle pas de raſſurer ceux là même qui s'alarment ſans raiſon ?

C'eſt après avoir peſé toutes ces conſidérations, que vos Comités réunis vous propoſent : d'organiſer pour l'état de guerre les gardes nationales & l'armée auxiliaire ; votre Comité militaire vient de vous en indiquer les moyens : de déterminer les penſions de retraite de tous les agens du pouvoir exécutif dans les cours étrangeres, en cas de remplacement ; enfin de porter au pied de guerre la portion de votre armée qui ſera diſtribuée dans les points du royaume, pour leſquels on a conçu quelques craintes.

Tout le monde reconnoît depuis long têms, &

le miniſtre des affaires étrangeres a rappellé plus d'une fois au Comité diplomatique, la néceſſité d'employer déſormais, pour nos relations extérieures, des hommes qui ne compromettent pas la puiſſance françoiſe par des doutes ſur nos ſuccès, qui ne ſoient pas en quelque ſorte étrangers au nouveau langage dont ils doivent être les organes; & qui, ſoit qu'ils ne connoiſſent pas la régénération de leur patrie, ſoit que leurs anciens préjugés combattent leurs devoirs, ſoit qu'une longue habitude de ſervir le deſpotiſme ne leur permette pas de s'élever à la hauteur d'un ſyſtême de liberté, ne feroient plus que les agens du miniſtere, ou les confidens de l'ariſtocratie, & non les repréſentans d'un peuple magnanime.

Mais il faut ici, il faut toujours concilier l'intérêt & la juſtice, la prudence & l'humanité. Un long exercice des fonctions publiques, dans une carriere où l'on compromet ſouvent ſa fortune, donne des droits à une retraite, & votre dignité ne vous permettroit pas de refuſer les récompenſes, quand même vous ne les devriez pas à des ſervices.

Quant au développement d'une partie de votre puiſſance militaire, vous le devez à l'opinion qui l'invoque. C'eſt pour éviter qu'au moindre péril, la nation entiere devenant tout à coup une armée, n'abandonne le travail, qui ſeul conſtitue une nation, qu'il faut développer une portion de la force publique, & raſſurer le citoyen par la prévoyance de la loi. Ne craignez pas que nos voiſins regardent un raſſemblement de troupes, ni comme une menace, ni comme un événement capable de leur inſpirer de la défiance. Notre politique eſt franche, & nous nous en faiſons gloire; mais tant que la conduite des autres gouvernemens ſera environnée de nuages, qui pourra nous blâmer de prendre des précautions capables de maintenir la paix? Non, une guerre injuſte ne peut pas être le crime d'un peuple qui,

le premier, a gravé dans le code de ses loix sa renonciation à toute conquête. Une attaque n'est point à craindre de la part de ceux qui desireroient plutôt d'effacer les limites de tous les empires, pour ne former du genre humain qu'une seule famille, qui voudroient élever un autel à la paix sur le monceau de tous les instrumens de destruction qui couvrent & souillent l'Europe, & ne garder que contre les tyrans des armes consacrées par la noble conquête de la liberté.

Votre Comité diplomatique, de l'avis des Comités réunis, a l'honneur de vous proposer le projet de décret suivant :

L'Assemblée nationale décrete :

1°. Que les Comités des pensions & diplomatique réunis, seront chargés de faire, dans trois jours, un rapport sur les pensions de retraite qu'il convient d'accorder aux agens du pouvoir exécutif, dans les pays étrangers, en cas de remplacement.

2°. Que le roi sera prié de donner des ordre pour porter au complet de 750 hommes par bataillon, trente régimens d'infanterie ; & au complet de 170 hommes par escadron, vingt régimens de troupes à cheval, dont huit de quatre escadrons & douze de trois escadrons, pour lesdites troupes être réparties dans les départemens du Bas-Rhin & du Haut-Rhin, des Ardennes, du Nord, de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura, du Var, de l'Isère, des hautes & basses Alpes.

3°. Que le ministre de la guerre présentera incessamment l'état de la dépense extraordinaire qu'exigeront cette augmentation de troupes, avec le train d'artillerie, l'attirail des campemens proportionné ; & tous les autres préparatifs nécessaires à un systême de pure défense.

De l'Imprimerie de F. Brebion, Imprimeur, près la Loge;